

DEC200883DR19

Décision portant nomination de M Franck LELONG aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6143 intitulée Morphologie Continentale et Côtière (M2C).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 161216DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 6143 intitulée Morphologie Continentale et Côtière (M2C).

Vu la décision n° DEC192670INSU nommant M. Laurent DEZILEAU en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR6143 ;

Considérant que M Franck LELONG a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS, du 13 au 15 mai 1996 et du 25 au 27 septembre 1996.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Franck LELONG, Assistant Ingénieur CNRS, est renouvelé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6143 Morphologie Continentale et Côtière (M2C), à compter du 01 janvier 2020.

M. Franck LELONG exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Franck LELONG est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 18 mars 2020
Visa de la Déléguée Régionale du CNRS
Mme Christine BRUNEL

Le Directeur de l'unité de l'unité
M. Laurent DEZILEAU

Visa du Président de l'Université
de Caen Normandie
M. Pierre DENISE





DEC200883DR19

Décision portant nomination de M Franck LELONG aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6143 intitulée Morphologie Continentale et Côtière (M2C).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 161216DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 6143 intitulée Morphologie Continentale et Côtière (M2C).

Vu la décision n° DEC192670INSU nommant M. Laurent DEZILEAU en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR6143 ;

Considérant que M Franck LELONG a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS, du 13 au 15 mai 1996 et du 25 au 27 septembre 1996.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Franck LELONG, Assistant Ingénieur CNRS, est renouvelé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6143 Morphologie Continentale et Côtière (M2C), à compter du 01 janvier 2020.

M. Franck LELONG exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Franck LELONG est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 01/10/2020

Visa de la Déléguée Régionale du CNRS

Le Directeur de l'unité M2C
M. Laurent DEZILEAU

Visa du Président de l'Université
de Caen Normandie

Pr le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
par Intérim

Alain PROD'HOMME



DEC202136DR19

Décision portant nomination de M. Victor PIERRON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6072 intitulé Groupe de Recherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen (GREYC).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 161216DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 6072 intitulé Groupe de Recherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen (GREYC).

Vu la décision n° DEC191609INSI nommant M. Christophe ROSENBERGER en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR6072 ;

Considérant que M. Victor PIERRON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 15 au 17/09/2020 à Caen et du 29/09/2020 au 01/10/2020 à Orléans par le CERFOS.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Victor PIERRON, Ingénieur d'Etude CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6072 intitulé Groupe de Recherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen (GREYC), à compter du 1^{er} octobre 2020.

M. Victor PIERRON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Victor PIERRON est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 1^{er} décembre 2020

Visa de la Déléguée Régionale du CNRS
Mme Christine BRUNEL

Visa du Président de l'Université
de Caen Normandie

Le Directeur de l'unité
M. Christophe ROSENBERGER

Visa du Directeur de l'ENSICAEN

Pr le Président et par déléguation
Le Directeur Général des Services
par intérim

Alain PROD'HOMME

Le Directeur de l'ENSICAEN

Jean-François HAMET